

## **Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 22 septembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux septembre à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie RENOUF, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 16/09/2025

Présents : Annie RENOUF, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Laure de MAISONNEUVE, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX, Sylvie LEBON, Joseph BERNARD

Absents ou excusés : Edouard de La BASSETIERE, Karine GAZEAU, Romain TESSIER

Pouvoir : Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Karine GAZEAU a donné pouvoir à Annie RENOUF

Secrétaire : Evelyne DRAPEAU

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance par la lecture du compte-rendu du 28 juillet 2025. A l'unanimité, le compte-rendu est adopté.

### **VENDEE VELO**

**69-2025** – Convention commune de gestion des itinéraires cyclables entre le Département, la Communauté de Communes Vendée Grand Littoral et les 10 communes de l'EPCI, traversées par la Vendée Vélo.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**70-2025** – Demande de droit de stationnement du salon d'esthétique itinérant « Beauty Truck », 2 fois par mois et fixation du prix.

*Approuvé à l'unanimité*

## **ASSOCIATIONS**

**71/2025** – Convention de prêt avec le club de billard pérusien « Les Bienfêteurs » pour la salle des associations afin d'exercer son activité, du 24 septembre 2025 à fin mai 2026, dans l'attente de retrouver un lieu pour la saison prochaine.

Mise à disposition de de la salle « Le Payré » ou du local communal sis 106 rue du Payré, aux autres associations.

*Approuvé à l'unanimité*

## **PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE**

**72-2025** – A partir de janvier 2026, participation de la Collectivité au financement des garanties de protection sociale complémentaire destinées à couvrir les frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident auxquels souscrivent les agents.

*Approuvé à l'unanimité*

## **RECENSEMENT**

**73-2025** – Désignation du coordinateur communal et recrutement d'agents recenseurs, ainsi que fixation de la rémunération pour recensement de l'année 20206 qui se déroule entre le 15 janvier et le 14 février 2026.

*Approuvé à l'unanimité*

## **ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL**

**74-2025** – Proposition d'adhérer au contrat groupe d'assurance des risques statutaires mis en place par le Centre de Gestion pour la période 2026-2029.

*Approuvé à l'unanimité*

## **VOIRIE**

**75-2025** – Réfection de la route de La Menulière et du Chemin des Douve

*Approuvé à l'unanimité*

**76-2025** – Création d'allées en enrobés au cimetière (en partie)

*Approuvé à l'unanimité*

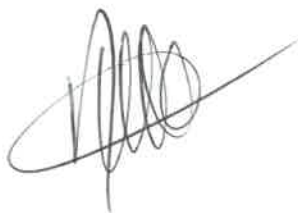
## **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

**77-2025** – La commune renonce à son droit de préemption urbain concernant un bien cadastré section AC 171, AC 172, AC 177, situé 33 impasse du Sacré-Cœur.

*Approuvé à l'unanimité*

LE MAIRE

Annie RENOUF



LA SECRETAIRE

Evelyne DRAPEAU

